

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 mai 2023

DÉLIBÉRATION



Délibération n° 03
Responsable de service : Sylvie BRECL

Sous la Présidence de M. Tony LOISEL, Maire,

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVAUT, M. Jonathan COULANDREAU, M. Pierre CUCHET, M. Camille LAGRANGE, Mme Laëtitia BOURDIER M. Gérard-François BOURNET, Mme Frédérique COSTANTINI, Mme Agnès DE BRUYN, Mme Sophie DESPRÈS, M. Jean LORAND, Mme Rita RIO, M. Patrick ROBIN, M. Thierry LAMBERT, M. Dominique GAUDIN, M. Jean-François RABEAU, Mme Hélène RATA, M. Olivier CALIX, Mme Hélène de SAINT DO, M. Bertrand ÉLISE, M. Yan GENONET, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL, Mme Lisa TEIXEIRA,

Absents excusés représentés :

Mme Angéline GLUARD (donne procuration à Mme Frédérique COSTANTINI)
Mme Laurence BOUVILLE, (donne procuration à M. le Maire)
Mme Estelle QUÉRÉ, (donne procuration à Mme Laëtitia BOURDIER)

Secrétaire de séance : Jean-François RABEAU

Date de convocation	17/05/2023
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration	29

03. Présentation des décisions du Maire

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Conseil Municipal à déléguer certaines de ses compétences au Maire ;

Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération n°03 du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 ;

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation ;

AR Prefecture017-211700281-20230525-DEL03_250523-DE
Reçu le 31/05/2023

N°	Service	Objet de la décision
23_2023	Solidarités	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental 17 pour l'appel à projet "heure civique"
24_2023	Finances	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds mobilités actives - aménagements cyclables
25_2023	Finances	Demande de subvention auprès de la CDA au titre du schéma directeur aménagements cyclables 2017/2030
26_2023	Urbanisme	Renouvellement de l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour l'année 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

Prend acte des décisions mentionnées dans le tableau ci-dessus.

Annexe n°11 : Décisions du Maire

Pour extrait conforme,

Tony LOISEL,
Maire



Jean-François RABEAU
Secrétaire de séance

A blue ink signature is written over the text.